**Termes de Reference**

Co-coordination du cluster *[X]* au niveau national

**Contexte**

L’activation du cluster *[X]* a pour objectif de soutenir la coordination et la réponse humanitaire du gouvernement burkinabé à travers les évaluations des besoins, l’identification des gaps, la gestion de l’information, la mobilisation des ressources, la planification, la mise en œuvre du Plan de Réponse Humanitaire. Le cluster *[X]* vise également à coordonner une réponse intégrée avec les autres clusters actifs dans le pays.

**Mandat du cluster et objectifs**

Le cluster *[X]* est un organe de coordination entre les multiples acteurs intervenant dans le domaine humanitaire *[X]* pour faire face aux crises humanitaires potentielles et existantes.

L'objectif principal du cluster *[X]* est d’assurer la synergie entre les différentes structures intervenant dans le domaine *[X]* en urgence, et de renforcer le partenariat entre les différents acteurs notamment les autorités (nationales et locales), les organisations non gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, le secteur prive en matière de préparation et de réponse *[X]* dans les crises.

**Agence chef de file et équipe de coordination**

Conformément aux directives internationales, *[l’agence chef de file du cluster]* est responsable de la coordination du cluster *[X]*, notamment parce qu’elle a la responsabilité formellement prise au niveau global d’être l’agence de dernier recours et de mobiliser tous les moyens nécessaires (y compris de plaidoyer) pour fournir une réponse humanitaire dans le secteur *[X]* en cas de défaillance des partenaires.

Dans ce cadre *[l’agence X]* assurant la co-coordination fournit un appui à *[l’agence chef de file du cluster]* afin d’assurer la mise en œuvre fonctions de coordination pour cluster *[X]* telles que définies dans le *Module de référence pour la coordination des clusters au niveau national* révisé en Juillet 2015 par le Comité permanent inter-agence (IASC) au niveau global.

Le rôle de co-coordination requiert un engagement de la part de l’organisation à dédier un personnel à temps plein, et une disponibilité particulièrement pendant les périodes de forte activité du cluster (allocations, revue stratégie sectorielle…). *[l’agence chef de file du cluster]* s’engage à renforcer la capacite du co-coordinateur pour l’utilisation des outils du cluster et pour appuyer la coordination opérationnelle.

La communication externe au cluster *[X]* reste de la responsabilité du coordinateur du cluster pour assurer la coherence des messages et renforcer ainsi les actions de plaidoyer. Il peut la déléguer au co-coordinateur.

**Responsabilités principales de l’agence co-coordinatrice du cluster**

* **Réunions du cluster :** co-préparation, co-animation, et co-suivi avec le coordinateur du cluster des recommandations. Animation des réunions en cas d’absence du coordinateur de l’agence chef de file du cluster.
* **Réunions inter-clusters :** co-préparation et co-participation avec le coordinateur du cluster représentation en cas d’absence du coordinateur de l’agence chef de file du cluster.
* **Mise en œuvre des fonctions du cluster :** le partage de la responsabilité de la mise en œuvre des fonctions de coordination du cluster est conjointement défini entre le coordinateur du cluster *[X]* fourni par *[l’agence chef de file du cluster] et le co-coordinateur de [l’agence X].* Le coordinateur du cluster *[X]* fourni par *[l’agence chef de file du cluster]* reste responsable de la bonne mise en œuvre des fonctions de coordination.
* **Suivi de la performance du cluster :** contribution à l’analyse de la performance du cluster en animant les exercices annuels de revue de performance de là coordination.
* **Animation de Groupes Techniques de Travail (GTT):** implication dans l’animation des GTTs ;
* **Suivi de la capacite de réponse des partenaires:** suivi de la capacite de réponse des partenaires (opérationnelle y compris de réponse rapide, technique, stock de contingence) et proposer des stratégies de renforcement des capacités si nécessaire qui seront discutees au sein du Comite d’Orrientation Strategique du cluster;
* **Allocations :** appui à l’analyse et préparation conjointe des différentes allocations. Si le co-facilitateur présente un projet, il ne pourra pas exprimer son avis sur le projet qu’il présente

**Engagements du Co-coordinateur**

Nom de l’organisation : ……………………………………………………………………….

Date : …………………………………………………………………………………………….

Valable jusqu’au : ……………………………………………………………………………..